



CONSEIL POST-CONVERSION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

UN CONSEIL PERSONNALISÉ
ADAPTÉ À VOS BESOINS

charente.chambre-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
CHARENTE

VOUS SOUHAITEZ AMÉLIORER LES PERFORMANCES TECHNICO-ÉCONOMIQUES OU DÉVELOPPER VOS ATELIERS CONDUITS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ?

La Chambre d'agriculture de la Charente vous propose une visite et un entretien avec un conseiller spécialisé pour faire le point sur vos besoins, répondre à vos problématiques et trouver des solutions.

NOTRE PRESTATION

- **Identifier** vos besoins et vos problématiques
- **Faire le point sur les forces et faiblesses, atouts et contraintes** de votre atelier à l'aide de références dans vos filières
- **Identifier des pistes d'améliorations ou de développement de vos ateliers bio**
- **Construire un plan d'actions**

NOS AVANTAGES

- Notre approche globale du système d'exploitation
- Notre approche pragmatique du conseil adaptée à vos besoins
- Nos outils pour le conseil (réseau de conseillers régionaux, références techniques et économiques, guides pratiques, etc...)
- Nos compétences et notre expertise dans le conseil



TARIF

Conseil pris en charge à 50 % par la Région Nouvelle-Aquitaine et participation de l'exploitant à hauteur de 235 € HT

1 JOUR

(1 visite, 1 restitution écrite)

CONTACT

Anne-Laure Veysset, animatrice filière AB,
06 25 64 54 55
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr



Union Européenne



Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINÉTÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

